OFFRE D'EMPLOI

Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Technicienne ou technicien en loisir - secteur Pontiac

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à organiser les activités sociales, culturelles et sportives de tout ordre à l'intention de groupes en particulier, en tenant compte de leurs aspirations et des politiques établies, soit comme complément d'activités à certains programmes scolaires, soit le plus souvent, comme loisirs.

CET EMPLOI COMPORTE NOTAMMENT LES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES SUIVANTES

La personne salariée de cette classe d'emplois participe à l'élaboration et à la mise en application de programmes d'activités socioculturelles et sportives tels que la musique, le théâtre, le cinéma, les arts plastiques, les expositions, les tournois de sport, la gymnastique.

Elle participe au choix des activités elle élabore l'horaire du programme et en assume le fonctionnement; elle explique la nature, l'objectif et les règlements des activités et note les situations anormales, les corriges ou en fait rapport aux autorités, selon les directives établies.

Elle se sert des techniques d'animation afin d'aider les groupes à s'organiser et à se donner des activités de loisirs. Dans les résidences, elle est en outre appelée à renseigner, guider et diriger les élèves dans les divers aspects de la vie en résidence; selon les problèmes ou les situations rencontrés, elle peut être appelée à communiquer avec le personnel des écoles fréquentées ou à l'occasion, avec les parents.
En conformité avec la politique établie, elle peut être chargée de l'information : comité de publicité, bulletin, affichage, communiqués dans les journaux et à la radio.

Elle participe au choix de l'équipement et du matériel que le centre met à la disposition des groupes, notamment en étudiant la qualité et le cout de tels articles et en faisant les recommandations appropriées aux autorités; elle supervise l'entretien des articles en réserve et en assure une utilisation rationnelle. Elle peut être appelée à initier des techniciennes ou techniciens moins expérimentés de même qu'à coordonner le travail du personnel de soutien dans les tâches accomplies par ce personnel relativement à la réalisation de programmes d'opérations techniques dont elle est responsable.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques d'intervention en loisir ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

De plus, des tests pourraient être administrés.

TRAITEMENT

Selon la convention collective en vigueur, le salaire est le suivant :

- Entre 27,33 $ et 35,35 $ / heure

POUR SOUMETTRE SA CANDIDATURE : rhumainescv@csshbo.gouv.qc.ca

Note : Seules les personnes retenues dans le cadre du processus de sélection recevront une réponse.

Le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais est un organisme visé par la Loi sur la laïcité de l'État. Toute personne embauchée au Centre de services scolaire s'engage à en respecter les dispositions.